

Avis public



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (RCA09-Z01, TEL QU'AMENDÉ) DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi 5 juin 2012** à compter de 19 heures, au centre Roussin situé au **12125, rue Notre-Dame Est**, deux (2) demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé).

La première demande est relative à la largeur de la voie d'accès à une aire de stationnement pour un bâtiment résidentiel projeté au 12429, avenue du Fief-Carion, sur le lot 4 636 037 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout en vertu l'article 171 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), à savoir :

- permettre une voie d'accès à une aire de stationnement représentant 55 % de la largeur totale du terrain, au lieu de 50 %.

La deuxième demande est relative à la largeur de la voie d'accès à une aire de stationnement pour un bâtiment résidentiel projeté au 12437, avenue du Fief-Carion, sur le lot 4 636 034 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout en vertu de l'article 171 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), à savoir :

- permettre une voie d'accès à une aire de stationnement représentant 55 % de la largeur totale du terrain, au lieu de 50 %.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Montréal,
ce 15^e jour du mois de mai 2012.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat